

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, de l'énergie, du
développement durable et de la mer en
charge des technologies vertes et des
négociations sur le climat


Didier LALLEMENT

NOR : DEVN1006017A

Arrêté du 29 AVR. 2010

modifiant l'arrêté du 1^{er} mars 2007 portant nomination au conseil d'administration de
l'établissement public du parc amazonien de Guyane

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie du développement durable et de
la mer en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu le code de l'environnement, notamment son article R. 331-26 ;

Vu le décret n°2007-266 du 27 février 2007 créant le parc amazonien de Guyane,
notamment son article 26 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2007 portant nomination au conseil d'administration de
l'établissement public du parc amazonien de Guyane, modifié par l'arrêté du 27 octobre 2008;

Arrête :

Article 1^{er}

Le 1^o de l'article 1er de l'arrêté du 1er mars 2007 susvisé est ainsi modifié :

Monsieur Philippe Lacombe, délégué régional à la recherche et à la technologie de la région
Guyane, est nommé représentant du ministre chargé de la recherche, en remplacement de
Monsieur Paul Lecomte.

Monsieur Jean-Pierre Hestin, commandant supérieur des forces armées de Guyane, est
nommé représentant du ministre de la défense, en remplacement de Monsieur Henri Bulit.

Article 2

Au 4^o de l'article 1er de l'arrêté du 1er mars 2007 susvisé, Monsieur Bernard Cressens est
nommé personne à compétence nationale, en remplacement de Monsieur Jacques Weber.

Article 3

L'article 1er de l'arrêté du 1er mars 2007 susvisé est complété par deux alinéas ainsi rédigés :
5° Au titre du représentant du personnel : Madame Catherine Corlet, titulaire : Monsieur Micky Jacobie, suppléant.

Article 4

La directrice de l'eau et de la biodiversité est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le **29 AVR. 2010**

Pour le ministre d'Etat et par délégation :
La directrice de l'eau et de la biodiversité,



Odile GAUTHIER